



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

naissance

Question écrite n° 120026

Texte de la question

M. Jean-Yves Le Déaut attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la question des maisons de naissance. Depuis près de quarante ans, les sages-femmes ont vu la périnatalité évoluer inéluctablement vers un avènement de l'hyper-médicalisation. Les effets néfastes d'une trop grande technicisation ne sont plus à prouver et le droit à accoucher autrement n'est plus une demande marginale. Ce constat est désormais partagé par le Conseil national de l'Ordre des sages-femmes ainsi que par les magistrats de la Cour des comptes. En effet, la Cour recommande l'expérimentation des maisons de naissance, un projet envisagé depuis plus de dix ans en France dont la maturité et l'importance sont aujourd'hui avérées. Ces lieux d'accueil, de suivi et d'accouchement sont présentés comme permettant aux femmes enceintes de bénéficier d'un accompagnement global, qui associe une femme et une sage-femme référente, dès lors que la grossesse, l'accouchement et le post-partum ne présentent aucun signe de pathologie. Une telle expérimentation offrirait une diversification de la prise en charge des grossesses et des accouchements, conformément à l'attente de nombreux couples, tout en contribuant à la réalisation d'économies importantes pour l'assurance-maladie. Il lui demande si le Gouvernement envisage de prendre en compte les revendications des sages-femmes en donnant suite aux recommandations formulées par la Cour des comptes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Déaut](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120026

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 octobre 2011, page 11011

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)